PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 4 mai 2015, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents la mairesse, madame Danielle Marcoux, et les conseillers suivants :

Sont présents : Madame Solange Tremblay;

Monsieur Jean-Yves Thériault: Monsieur Jocelyn Caron;

Monsieur Robert-Luc Blaquière;

Monsieur Yves Labonté.

Est absente: Madame Marielle Roy.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétairetrésorier, et monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2015-05-142

Ordre du jour

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion mensuelle 4 mai 2015 Ordre du jour

- Ouverture par un moment de silence;
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal d'avril 2015;
- 4. Comptes à accepter – Avril 2015;
- 5. Dépôt de documents :
 - 1. Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia;
 - 2. Défibrillateur cardiaque;
 - 3. PARRL;
 - La Presse Intoxication au monoxyde de carbone;
 Qualité de l'eau potable Rapport trimestriel 1;
 Activités financières au 31 mars 2015;

 - 7. Ministre responsable des régions;
 - 8. Forum sur le tourisme;

- 9. Étude sur l'attraction, la rétention et la mobilisation vers l'emploi des travailleurs dans la région du Bas-St-Laurent;
- 10. Lot de monsieur René Lefrançois;
- 11. Rue pour tous;
- 12. Ambassadeur de la Vallée;
- 6. Demandes d'appui :
 - 1. CDSES;
 - 2. Amirams de la Vallée inc.;
 - 3. 100^e de la maison familiale Poirier;
 - 4. Tournoi de golf Sébastien Caron;
 - 5. Les Chevaliers de Colomb:
- 7. Invitations:
 - 1. SER de la Métis inc.;
 - 2. Maison des familles de la Matapédia;
 - 3. La Fondation Richard Adams;
 - 4. Formation mariage civil et union civile;
 - 5. SADC;
 - 6. Conférence de presse Biomasse;
- 8. Représentant au CDSES;
- 9. Caserne de pompier;
- 10. Gestion des eaux Rapport de monsieur Étienne Diagne;
- 11. Campagne sur le tabagisme;
- 12. CPTAQ Demande de révision et de mise à jour de la règlementation concernant le zonage agricole en région;
- 13. Travaux d'asphaltage des rues travaux de pavage des rues Marcheterre, Bellavance, Saint-Édouard et de la route Pouliot Octroi de contrat;
- 14. Écoterritoire habité de La Matapédia Adhésion;
- 15. Motions:
 - 1. 17^e concours québécois en entreprenariat;
 - 2. Prix hommage bénévolat-Québec;
 - 3. Salon des mots -5^{e} éditions;
 - 4. Ballon-balai;
 - 5. Les Ambassadeurs de la Vallée;
- 16. Chlorure de magnésium;
- 17. Offre de services Nutrite;
- 18. Mise aux normes de l'eau potable :
 - 1. PRIMEAU Volet 1;
 - 2. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour les services professionnels de conception des plans et devis;
- 19. Règlement 2015-03 Modifiant le règlement des permis et certificats numéro 2005-03;
- 20. Taxe d'accise 2014-2018:
 - 1. Inspection télévisée;
 - 2. Mandat à BPR pour tenir une rencontre d'information concernant la prolongation des infrastructures de la route 132 Est;
 - 3. Adoption de la programmation partielle dans le cadre de la taxe d'accise 2014-2018;
- 21. Urbanisme:
 - 1. Dépôt du rapport d'inspection 2014;

- 2. Protocole d'application de la règlementation municipale d'urbanisme;
- 22. Règlement 2015-01 Caserne de pompier Paiement de facture;
- 23. Offre de services:
 - 1. Entretien paysager Saison 2015;
 - 2. Pots et boites à fleurs Saison 2015;
- 24. Employés:
 - 1. Journaliers;
 - 2. Préposé aux parcs;
- 25. Affaires nouvelles:
 - 1. Maintien du financement en forêt privé;
 - 2. Les fleurons du Québec;
 - 3. _____
- 26. Période de questions;
- 27. Prochaine réunion 1^{er} juin 2015;
- 28. Levée de l'assemblée.

Procès-verbaux

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux d'avril 2015 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2015-05-144

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois d'avril 2015 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 60 373.54 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOMS DES COMPTES	MONTANTS
BELL MÉDIA INC	631.41 \$
BIOVALLÉE	482.34 \$
LABORATOIRE BSL	935.13 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	237.46 \$
CANTINE RENDEZ-VOUS OUELLET INC.	81.18 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	338.38 \$
CHUBB EDWARDS	689.85 \$
CLEROBEC INC.	1 367.28 \$
CLUB LIONS DE SAYABEC	50.00 \$
COMITÉ DE LITURGIE	100.00 \$
COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS ET MARÉES	1 308.40 \$
CONCIERGERIE D'AMQUI	1 483.18 \$
COOP FORESTIÈRE MATAPÉDIA	2 397.51 \$
DECARTECQ INC	310.50 \$
DR DÉMÉNAGEMENTS RIMOUSKI	548.72 \$
EBENISTERIE B. COTÉ ENR.	172.46 \$

EPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC	23.78 \$
FABRIQUE DE SAINT-CLÉOPHAS	10.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	12.00 \$
GAGNON CÉCILE	2 000.00 \$
GESTION CONSEILS PMI	902.55 \$
ROY MARIE-ADÈLE	28.50 \$
IMPRESSIONS ALLIANCE 9000	588.96 \$
JEAN RAYMOND	475.00 \$
LIBRAIRIE L'ALPHABET	407.60 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	28.17 \$
LA MATAPÉDIENNE	227.61 \$
LES FLEURONS DU QUÉBEC	477.15 \$
LES ENTREPRISES F.A.D. MARIN	265.00 \$
LES ENTREPRISES PLOURDE	115.28 \$
MALLETTE	20 026.34 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	2 142.57 \$
MIGA SERVICE	97.73 \$
MINISTE DES FINANCES	111.00 \$
DISTNET INC	443.92 \$
PAPETERIE BLOC-NOTRES INC	97.28 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	53.45 \$
PELLETIER ANTOINE	742.73 \$
PLOMBERIE-GICLEURS PSP INC	243.42 \$
POIRIER PAULETTE	46.91 \$
ÉCOLE POLYVALENTE DE SAYABEC	50.00 \$
PORTES DE GARAGE	538.73 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	1 002.47 \$
PROMUTUEL	545.00 \$
SECURITE BERGER	83.69 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	57.32 \$
SM CANADA	210.37 \$
SONIC	7 836.27 \$
SUPERIEUR PROPANE	1 508.62 \$
SUPERMARCHER BERGER INC.	225.13 \$
TÉLÉVISION MBS (V-CFTF)	747.34 \$
TELE COMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE	50.00 \$
MÉDIA TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	1 725.09 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	4 443.79 \$
VEOLIA ES CANADA SI INC.	420.06 \$
GRAND TOTAL	60 373.54 \$

Dépôt de documents :

- 5.1. La Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia prolonge la période de dépôt de dossier en vue du Gala Reconnaissance Promutuel Assurance de l'Estuaire 2015.
- 5.2. Grâce au programme national d'accès public à la défibrillation élaboré par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada (FMCC), la Municipalité recevra gratuitement un défibrillateur cardiaque. Celui-ci sera mis à disposition à l'aréna durant l'hiver et au centre communautaire lorsque l'aréna est fermé en période estivale.

- 5.3. Monsieur Gino Boucher, conseiller politique du député Pascal Bérubé, accuse réception de la demande faite dans le cadre du programme PARLL.
- 5.4. Une nouvelle de la Presse nous informe que 130 personnes qui participaient et assistaient à un tournoi de hockey ayant lieu dans le Grand Nord québécois, plus précisément à Kangiqsualujjuaq, ont dû être hospitalisées à la suite d'un empoisonnement au monoxyde de carbone.
- 5.5. Dépôt du rapport sur la qualité de l'eau potable pour le premier trimestre de l'année 2015 (janvier, février et mars).
- 5.6. Dépôt des activités financières en date du 31 mars 2015.
- 5.7. L'attachée politique de monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, ministre délégué aux Transports et ministre responsable des régions du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, accuse réception de la résolution 2014-11-493 demandant une réévaluation du montant annuel accordé à la municipalité dans le cadre du Programme de subvention à l'entretien du réseau local.
- 5.8. Dépôt d'information relativement à la journée forum organisée par la SADC concernant la mise sur pied d'un organisme de gestion de la destination qui se tenait à Amqui le 9 avril dernier.
- 5.9. Rapport synthèse sur l'étude sur l'attraction, la rétention et la mobilisation vers l'emploi des travailleurs dans la région du Bas-St-Laurent.
- 5.10. Informations en faveur de l'intégration du lot portant le matricule F 9279_34_2622.0_0000 et le numéro de cadastre 4 347 937 à l'ilot déstructuré.
- 5.11. Informations et demandes dans le cadre de la campagne *La rue pour tous* qui se déroulera à travers toute la MRC de La Matapédia en mai prochain.
- 5.12. Remerciements de la part de l'organisation des Ambassadeurs de la Vallée pour l'appui accordé durant la dernière saison de hockey.

Demande d'appui – CDSES

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder la subvention pour le salaire de l'agente de développement socio-économique au montant de 38 000 \$.

Par la même résolution, le conseil municipal accorde une subvention annuelle au montant de 10 000 \$ pour la baie à Charlie ainsi qu'un montant de 5 000 \$ pour le fonctionnement du Comité de développement socioéconomique de Sayabec. Ces montants sont prévus au budget 2015.

<u>Demande d'appui – Amirams</u> de la Vallée

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser une dépense de 115 \$ aux Amirams de la Vallée inc. pour les aider dans l'organisation de leur événement culturel qui aura lieu au centre communautaire de Sayabec le 23 mai prochain à compter de 20h. Il y aura la présentation de la troupe de théâtre *Les Bonnes étoiles de la Vallée* suivie du spectacle de l'humoriste de la relève Frank Grenier.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2015-05-147

<u>Demande d'appui – 100^e de la</u> <u>maison familiale Poirier</u>

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le prêt de 200 chaises appartenant au centre communautaire de Sayabec aux membres du comité organisateur du 100^e anniversaire de la maison familiale Poirier qui aura lieu les 14-15 et 16 août prochain au 225, rang 2 à Sayabec. Le comité sera responsable du transport des chaises qui seront mises à leur disposition dans la journée du 14 et qui devront être rapportées le lundi 17 août 2015.

Résolution 2015-05-148

<u>Demande d'appui – Tournoi</u> <u>de golf Sébastien Caron</u>

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'une commandite de 100 \$ incluant l'identification d'un trou de golf au nom de la municipalité ainsi qu'un souper afin d'appuyer l'organisation de la 7^e édition du tournoi de golf Sébastien Caron qui se tiendra le 26 juin prochain au Club de Golf Revermont d'Amqui.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent l'inscription d'une personne qui sera identifiée ultérieurement au tournoi de Golf Bénéfice Sébastien Caron. Le cout pour cette activité comprenant le souper, le golf et la voiturette est de 115 \$ par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2015-05-149

<u>Demande d'appui – Les</u> <u>Chevaliers de Colomb</u>

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser une dépense de 175 \$ aux Chevaliers de Colomb de Sayabec et Saint-Cléophas pour les appuyer dans l'organisation de leur Gala folklorique qui aura lieu au centre communautaire de Sayabec le 24 mai prochain.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2015-05-150

Invitation – SER de la Métis

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Jean-Pierre Dery à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société d'exploitation des ressources de la Métis inc. qui aura lieu le mardi 5 mai 2015, à 19 h, à la salle municipale de Sainte-Angèle.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

- 7.2. Les membres du conseil et les contribuables présents sont informés qu'il y aura une conférence sur les mandats, testaments, procurations et autres questions juridiques organisée par la Maison des familles de la Matapédia, en collaboration avec l'Appui Bas-St-Laurent pour les proches aidants d'ainés. Cette activité gratuite aura lieu le vendredi 15 mai à 9 h à la salle de conférence du Centre communautaire de Sayabec.
- 7.3. Les membres du conseil et les contribuables présents sont informés qu'un souper-bénéfice de la Fondation Richard Adams aura lieu le samedi 4 juillet prochain à compter de 17h30 à la polyvalente Forimont de Causapscal. Le parrain de la rivière Matapédia, monsieur Patrice L'Écuyer, de même que le président d'honneur et comédien, monsieur Louis Champagne assisteront à ce souper pour lequel les billets se vendent 60 \$ par personne.

Résolution 2015-05-151

Invitation – Formation FQM

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire messieurs Jocelyn Caron et Yves Labonté, conseillers, au cours en ligne *Mariage civil et union civile* offert par la FQM. D'une durée d'une heure, ce cours en ligne permet d'obtenir 0,3 crédit UEC de formation continue. Le cout est de 130 \$, plus taxes, par participants membres de la FQM.

7.5. Les membres du conseil et les contribuables présents sont informés que l'assemblée générale de la Société d'aide au développement de la collectivité de La Matapédia se tiendra le mercredi 6 mai 2015 à l'hôtel de ville de Causapscal à compter de 17 h.

7.6. Les membres du conseil et les contribuables présents sont informés qu'il y aura une conférence de presse du Réseau d'expertise et de valorisation en biomasse forestière qui se tiendra le mardi 12 mai 2015 à l'Hôtel de ville de Causapscal à compter de 11 h. Lors de cette conférence de presse, le Réseau biomasse rendra public les résultats de l'*Analyse de cycle de vie comparative entre la biomasse forestière et les autres sources énergétiques* pour les projets de chaufferies dans La Matapédia, principalement le CSSS de La Matapédia.

Résolution 2015-05-152

<u>CDSES – Nomination d'un</u> <u>représentant</u>

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer madame Danielle Marcoux, mairesse, comme représentante de la municipalité de Sayabec sur le Comité de développement socio-économique de Sayabec.

9. De nouveaux emplacements potentiels sont à l'étude afin de positionner la future caserne de pompier. Nous aurons plus de détails sur ce projet lors de réunions ultérieures.

Résolution 2015-05-153

Rapport de gestion des eaux

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal d'accepter les rapports concernant les calendriers d'activités de même que le traitement des eaux usées et de l'eau potable élaborés par monsieur Étienne Diagne, technicien en gestion des eaux.

Résolution 2015-05-154

Demande au gouvernement du Québec – Révision de la Loi sur le tabac

ATTENDU le souhait du conseil municipal de Sayabec de

promouvoir la santé publique;

ATTENDU la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre

déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procèdera bientôt à la

révision de la Loi sur le tabac;

ATTENDU QU' au cours des cinq dernières années, environ 100 000

jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le

contrôle du tabac:

ATTENDU QUE

la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

ATTENDU OU'

en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10% dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac*;

ATTENDU QUE

pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

ATTENDU QUE

le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants;

Il est proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- 1. D'exprimer son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;
- 2. D'inviter le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10 % dans 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac*.

Résolution 2015-05-155

CPTAQ – Demande de révision et de mise à jour de la réglementation concernant le zonage agricole en région

CONSIDÉRANT QUE

L'application de la Loi sur la protection du territoire agricole de nos régions devrait être revue;

CONSIDÉRANT QUE

certaines terres agricoles considérées comme les plus belles terres du Québec ont été utilisées pour favoriser l'étalement urbain qui prend de plus en plus d'expansion versus la dévitalisation des régions;

CONSIDÉRANT QUE

l'application de cette Loi est désuète pour nos régions rurales, plusieurs terres sont abandonnées depuis des années dû au manque de relève et que la construction ou le développement y est refusé;

CONSIDÉRANT QUE

seule la Commission de protection du

territoire agricole a l'autorité pour dézoner une terre ou accorder une dérogation pour permettre d'y pratiquer une activité autre qu'agricole; ce qui rend le développement économique en péril;

CONSIDÉRANT QUE

ces demandes d'installations résidentielles et/ou commerciales ne causent aucun préjudice aux résidents et pourtant l'appui du d'urbanisme régional. du Conseil municipal, de la MRC de La Matapédia, CLD et autres organismes favorisant la vitalisation de nos régions et sont plus en mesure de connaître le milieu et ses besoins:

CONSIDÉRANT QUE

le retour des baby-boomers et de l'intérêt qu'ils portent à s'installer dans leur région natale pourrait être pris en considération en leur proposant des terrains non utilisés pour des fins agricoles;

CONSIDÉRANT QUE

ces nouvelles constructions seraient une source de revenus très appréciable pour nos municipalités dévitalisées et que ces changements aideraient les localités rurales à se développer;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec de demander à la Commission de Protection du Territoire Agricole de réviser et de mettre à jour sa Loi sur le zonage agricole en faveur des régions dévitalisées de la Vallée de la Matapédia et de faire parvenir une copie de cette résolution aux instances politiques suivantes : Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia; Jean-François Fortin, député de Haute-Gaspésie, La Mitis, Matane-Matapédia; Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; Jean D'Amour, ministre responsable de la région du Bas St-Laurent; MRC de la Matapédia; CLD de la Matapédia; villes et municipalités de la MRC de la Matapédia suivantes: Amqui, Causapscal, Saint-Tharcisius, Lac-Au-Saumon, Sainte-Marguerite-Marie, Sainte-Florence, Albertville, Saint-Léon-Le-Grand, Saint-Zénon-Du-Lac-Humqui, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Vianney, Val-Brillant, Saint-Cléophas, Saint-Moïse, Saint-Noël et Saint-Damase.

Résolution 2015-05-156

Travaux de pavage des rues Marcheterre, Bellavance, Saint-Édouard et de la route Pouliot – Octroi de contrat

Suite à l'appel d'offres public concernant les travaux de pavage sur les rues Marcheterre, Bellavance, Saint-Édouard et la route Pouliot, deux soumissions ont été déposées le 16 avril 2015 soit :

Les Pavages des Monts inc. 145 992.78 \$ (taxes incluses) Le Groupe Lechasseur, Ltée 166 867.63 \$ (taxes incluses)

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme et la plus basse, il est proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder le contrat pour les travaux de pavage sur les rues Marcheterre, Bellavance, Saint-Édouard et la route Pouliot à l'entreprise Les Pavages des Monts inc. au montant de 145 992.78 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

<u>Résolution 2015-05-157</u> <u>Écoterritoire habité de La Matapédia - Adhésion</u>

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matapédia et ses

partenaires ont élaboré un projet de développement durable de la collectivité, à savoir l'Écoterritoire

habité de La Matapédia;

CONSIDÉRANT QUE l'Écoterritoire habité mise sur le

développement durable pour orienter l'avenir de La Matapédia dans le cadre d'une démarche de planification multisectorielle, concertée et partagée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sayabec peut

contribuer significativement à la réalisation de l'Écoterritoire habité dans la mesure de ses mandats et

responsabilités.

En conséquence, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- 1. D'adhérer à l'Écoterritoire habité de La Matapédia et que, en ce sens, il désigne madame Danielle Marcoux, mairesse, à titre de signataire du contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité de La Matapédia;
- 2. De joindre ses efforts à ceux des autres organisations du territoire et à la population afin de relever solidairement les défis de la revitalisation de notre milieu;
- 3. D'intégrer la vision, les principes et les enjeux de l'Écoterritoire habité de La Matapédia à même ses documents de planification;
- 4. D'identifier et de mettre en œuvre des actions et des projets en cohérence avec la vision, les principes et les enjeux de l'Écoterritoire habité de La Matapédia.

<u>Motions – 17^e concours</u> québécois en entrepreneuriat

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir nos plus sincères félicitations aux jeunes de la polyvalente de Sayabec ainsi qu'à leurs enseignants et au personnel pour le certificat obtenu lors de la soirée de reconnaissance locale organisée dans le cadre du 17^e concours québécois en entrepreneuriat. Le prix reçu souligne l'implication d'un groupe de jeunes de la polyvalente de Sayabec pour l'embellissement et l'amélioration de l'offre de la radio-étudiante de leur école.

Résolution 2015-05-159

<u>Motions – Prix Hommage</u> <u>bénévolat-Québec</u>

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir nos plus sincères félicitations à madame Miranie Fournier, récipiendaire du prix Hommage bénévolat-Québec 2015. Très impliquée dans son milieu, en plus d'être présidente du conseil étudiant de son école et présidente du conseil-jeunes de la maison des jeunes, cette jeune élève de la polyvalente de Sayabec organise notamment plusieurs activités pour les jeunes et élabore des stratégies afin d'inciter les jeunes à s'impliquer dans leur école.

Résolution 2015-05-160

 $\frac{Motions - Salon \ des \ Mots}{2015}$

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à l'organisation et aux bénévoles du Salon des Mots pour sa 5^e édition qui a connu un franc succès les 24, 25 et 26 avril 2015 au Centre communautaire de Sayabec. Avec près de 2 000 visiteurs au cours de la fin de semaine, on constate que le Salon des Mots de la Matapédia est maintenant connu, couru et apprécié de tous avec sa foule d'activités pour tous les gouts et toutes les âges.

Résolution 2015-05-161

Motions - Ballon-balai

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec aux joueurs et entraineurs des équipes de ballon-balai qui ont su bien représenter la région lors du Championnat provincial mineur de ballon sur glace 2015 qui se tenait dans la ville de Repentigny les 24, 25 et 26 avril dernier. L'équipe U17 masculine de Sayabec est revenue à la maison avec une médaille de bronze en poche alors que deux jeunes de chez nous ont remporté l'or dans le pool B avec l'équipe U12 de Lanaudière.

<u>Motions – Les Ambassadeurs</u> de la Vallée

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir nos plus sincères félicitations aux formations bantam CC et midget BB des Ambassadeurs de la Vallée qui ont su fort bien représenter notre région lors de la plus récente édition de la Coupe Dodge qui a eu lieu du 15 au 19 avril dernier à Laval. Les jeunes bantam CC de l'entraineur-chef Martin Roy ont eu le privilège de soulever la très convoitée Coupe Dodge, remise à la meilleure formation provinciale, alors que l'équipe midget BB s'est hissée sur la troisième marche du podium après s'être inclinée contre les grands vainqueurs en demi-finale. Bravo aux jeunes et aux entraineurs pour cette belle réussite.

Résolution 2015-05-163

Chlorure de magnésium

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'offre de services de l'entreprise Aménagement Lamontagne au montant de 9 632 \$, plus taxes, pour la fourniture de 28 000 litres de chlorure de magnésium de 30 %. Ce produit va nous permettre de continuer à poursuivre l'expérience afin de réduire la propagation de poussière dans les rangs 3 et la route Melucq. Nous comptons poser le produit le plus tôt possible en mai afin de répondre aux besoins des résidents de ces secteurs.

Résolution 2015-05-164

Offre de services - Nutrite

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter les offres de services de Nutrite Gaspésie pour la saison 2015 dans le but d'épandre un désherbant biologique au terrain de balle-molle ainsi qu'au terrain de soccer de même qu'au pourtour de la piste d'athlétisme. Pour le terrain de balle-molle, cette offre se détaille à 1 036,42 \$ pour les services de fertilisation Organo-Naturel #1, #2 et #3 ainsi que pour l'aération d'automne. Pour le terrain de soccer, cette offre se détaille à 1 279.56 \$ pour les services de fertilisation Organo-Naturel #1, #2 et #3 ainsi que pour l'aération d'automne. À ces offres de service s'ajoute une soumission portant le numéro 2871 au montant de 263,87 \$, taxes incluses, pour l'épandage de désherbant sur le contour intérieur et extérieur de la piste d'athlétisme.

Résolution 2015-05-165

Mise aux normes de l'eau potable – PRIMEAU Volet 1

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de confirmer au MAMOT que la Municipalité de Sayabec financera les couts des plans et devis pour la mise aux normes de l'eau potable dans le cadre du Programme Primeau volet 1 et d'accepter de payer sa part selon les critères du Programme.

Avis de motion

Monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à la prochaine séance du conseil municipal de faire l'adoption d'un règlement d'emprunt pour les services professionnels de conception des plans et devis concernant l'eau potable.

- 19. Ce point est reporté à une réunion ultérieure.
- 20.1 Après avoir communiqué avec les gens de Véolia afin de connaître l'état d'avancement des travaux de transformation des rapports d'inspection télévision selon le protocole PACP, on sait maintenant que la révision des rapports devrait être complétée d'ici trois semaines.

Résolution 2015-05-167

<u>Taxe d'accise 2014-2018 – Mandat BPR</u>

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal d'accepter la proposition de services offerte par l'entreprise BPR Groupe-conseil concernant le projet de prolongement de services de distribution d'eau potable et de collecte d'eaux usées sur la route 132 Est au cout de 2 900 \$, excluant les taxes.

Le budget se détaille comme suit :

- Préparation de rencontre :
 - Validation des objectifs et méthode de taxation avec la municipalité (appel conférence): 1 000 \$;
 - o Municipalité: appel conférence et préparation de la présentation : 800 \$
- Rencontre d'information : 1 000 \$
- Dépenses : 100 \$

Total des dépenses : 2 900 \$

20.3. Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

Résolution 2015-05-168

Rapport d'inspection

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal d'accepter le rapport d'inspection municipale pour l'année 2014 concernant la municipalité de Sayabec. Il y a eu 80 permis d'émis pour l'année 2014 et 141 certificats pour un total de 221.

Règlement relatif à l'application de la réglementation d'urbanisme

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accorder le mandat d'émettre des avis d'infraction, selon la procédure suivante, à l'inspecteur municipal, monsieur Bruno Caron :

- 1. Constat d'infraction à la réglementation municipale.
- 2. Avis au contrevenant lui exigeant de rencontrer l'inspecteur municipal dans un délai de 10 jours (facultatif).
- 3. Rencontre du contrevenant ayant pour but d'établir un délai raisonnable relativement aux correctifs à apporter (facultatif).
- 4. Avis au contrevenant, le mettant en demeure de se conformer à la réglementation d'urbanisme de la municipalité dans un délai raisonnable bien précis.
- 5. Visite des lieux de l'infraction à l'échéance du délai prescrit.
- 6. Avis au conseil municipal de l'achèvement du délai prescrit et de la conformité ou non des travaux à la réglementation d'urbanisme.
- 7. Si non-conformité, prendre les recours légaux appropriés pour faire respecter la réglementation municipale.
- 8. Visite des lieux de l'infraction à l'échéance du délai prescrit.
- 9. En cas de non-paiement, le dossier sera plaidé devant la Cour du Québec.
- 10. Si les correctifs ont été réalisés par le contrevenant, informer la municipalité.
- 11. Si les correctifs n'ont pas été réalisés, prendre les recours légaux pour faire respecter la réglementation municipale.
- 12. Répéter les étapes.

Résolution 2015-05-170

Règlement 2015-01 – Caserne de pompier – Paiement MRC de La Matapédia

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 15011 à la MRC de La Matapédia au montant total de 2 944.50 \$, sans taxes. Le paiement de cette facture se fera à même le règlement d'emprunt 2015-01 pour la caserne de pompier.

Entretien paysager

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'offre de services de madame Marie-Claude Poirier, au cout total de 4 500 \$, concernant l'entretien paysager pour la saison 2015. Cette soumission comprend l'enlèvement des protections hivernales, le sarclage et l'amendement avec compost dans les plates-bandes, la plantation des annuelles, l'ajout de paillis au besoin, la taille et le tuteurage des arbres, arbustes et haies ainsi que la réinstallation des protections hivernales

À noter que l'achat des fleurs annuelles, des arbres, arbustes et vivaces ainsi que du compost et du paillis est aux frais de la Municipalité. De plus, la plantation des nouvelles plates-bandes pour les pancartes des entrées est et ouest de la Municipalité sera facturée à 25 \$ l'heure.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'offre de services de madame Marie-Claude Poirier, au cout total de 2 160 \$, concernant la plantation et l'entretien en serre de 30 pots ronds de 22 pouces, de 10 boites à fleurs en bois d'environ 4.5 pieds et de 8 pots carrés (Club Lions) pour la Municipalité de Sayabec pour la saison 2015. Cette soumission comprend le choix des annuelles, la plantation des annuelles ainsi que l'entretien, l'arrosage et la fertilisation en serre jusqu'au 13 juin 2015.

À noter que l'achat des fleurs annuelles, du terreau et de l'engrais est aux frais de la Municipalité.

Résolution 2015-05-172

<u>Date de début d'emploi –</u> Journalier saisonnier

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de monsieur Bruno Lefrançois, journalier, le 4 mai 2015. La date de fin d'emploi sera le 3 octobre 2015.

Résolution 2015-05-173

<u>Date de début d'emploi – Préposé à l'entretien des parcs</u>

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de monsieur Lionel Ouellet, préposé à l'entretien des parcs, le 18 mai 2015. La date de fin d'emploi sera le 19 septembre 2015.

Maintien du financement de l'aménagement forestier de la forêt privée du Bas-St-Laurent

CONSIDÉRANT QUE

le secteur de la forêt et de l'industrie de l'aménagement forestier représente une part importante de l'activité économique du Bas-Saint-Laurent:

CONSIDÉRANT QUE

la fin du Programme de création d'emplois en forêt a été annoncée par le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, monsieur Laurent Lessard:

CONSIDÉRANT QUE

cette décision va se traduire par une coupure budgétaire de 5 M\$ et la perte de 200 emplois au Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE

chaque dollar investi en rapportait six;

CONSIDÉRANT QUE

nous sommes à l'approche d'une nouvelle saison de travail pour les travailleurs forestiers:

CONSIDÉRANT QUE

le financement actuel de la mise en valeur de la forêt privée au Bas-Saint-Laurent ne suffit pas à répondre aux besoins d'aménagement de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE

les divers partenaires de la forêt privée au Bas-St-Laurent (Groupements forestiers, Conférence régionale des élus(es), Syndicat des producteurs forestiers, Agence de mise en valeur des forêts privées et industries) ont comme objectif de doubler la récolte de bois d'ici à trois ans:

CONSIDÉRANT QU'

il est important de maximiser investissements passés de la forêt privée.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs maintienne le budget consacré à l'aménagement de la forêt privée au Bas-Saint-Laurent, au même niveau qu'en 2013.

^{25.2} Dépôt des documents et informations permettant de préparer la rencontre de classification au programme des Fleurons du Québec édition 2015-2017.

Période de questions :

- 1. Des résidents du secteur du boulevard Joubert Ouest interpellent le conseil municipal au sujet du dégât d'eau survenu le 14 avril 2015. Lors de cette journée, la fonte rapide de la neige a causé une crue des eaux. La Municipalité a demandé à un opérateur de pelle mécanique de se rendre sur les lieux afin de dégager le fossé derrière les résidences où les maisons risquaient d'être inondées. Cependant, lors de ces opérations, le terrain et des arbres se trouvant sur le terrain où la pelle a dû passer pour se rendre au fossé ont été endommagés. Madame Marcoux mentionne aux personnes présentes qu'une rencontre sera organisée avec les personnes concernées, l'inspecteur municipal, le directeur des travaux publics et le directeur général afin d'évaluer la suite à donner à cette situation ponctuelle.
- 2. Un contribuable affirme à la blague que le fait que quelques membres du conseil municipal veulent suivre le cours afin de célébrer le mariage civil le motive à vouloir faire célébrer le sien par monsieur Jocelyn Caron, conseiller.
- 3. Madame Ginette Lemieux, présidente du Comité enrichissement musique, invite les membres du conseil municipal au 10^e anniversaire du spectacle annuel des jeunes qui suivent le programme d'enrichissement musique. Ce spectacle aura lieu le 22 mai prochain à compter de 19 h au Centre communautaire de Sayabec. Une invitation officielle sera envoyée.

Résolution 2015-05-175

Levée de l'assemblée

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 25.

Danielle Marcoux, mairesse

Francis Ouellet, directeur général et secrétairetrésorier